



Val-Alain

DANS CETTE ÉDITION:

MOT DU MAIRE.....	2-3
RÉSUMÉ DU CONSEIL.....	4
MESSAGES DE LA MUNICIPALITÉ.....	5 À 8
MESSAGES ORGANISMES ET MRC.....	9 À 15
CALENDRIER DÉCEMBRE 2025 ET JANVIER 2026.....	16

COLLECTE DES GROS REBUTS

Pour vos gros rebuts, contactez Recyc-Lav, au 1 418 881-0084.
Consulter la section Gestion des matières résiduelles de notre site
Web pour plus d'informations!

MOT DU MAIRE

En cette veille de Noël, il me fait plaisir de vous informer sur les différents dossiers en cours. Comme vous l'avez sûrement constaté, la construction de l'Espace Citoyen va bon train et la coquille du bâtiment est presque terminée. Puisque la neige et le froid sont arrivés tôt cette année, l'entrepreneur travaille d'arrache pieds pour fermer la bâtie et sa couverture avant les vacances des fêtes, afin de la protéger des intempéries. Puisqu'il s'agit d'une construction en panneaux préfabriqués, il n'y a pas grand suivi à faire sur la construction de la structure, mais le comité de suivi poursuit ses rencontres pour veiller à la bonne continuité du projet.

Votre conseil municipal travaille à terminer le budget 2026. Comme nous sommes en année électorale, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation donne plus de latitudes aux municipalités pour son adoption. Le conseil a donc statué que le budget sera adopté en janvier 2026 afin de prendre le temps de bien analyser les dépenses pour la prochaine année.

Votre conseil a par ailleurs reconduit l'entente en loisir et culture avec la ville de Plessisville, entente qui donne la possibilité aux résidents de Val-Alain d'avoir accès aux loisirs et aux infrastructures de la ville de Plessisville au même tarif que leurs résidents. Cette entente, au coût de 2 525,65\$ pour la municipalité, permet aux résidents de Val-Alain d'économiser 40 717,72\$ en frais d'inscription aux différentes activités.

Les formations obligatoires des nouveaux élus ont eu lieu en début de mois, à Sainte-Agathe. La majorité du conseil et moi-même y ont participé. Cette formation, donnée à tous les élus après chaque élection, porte sur l'éthique, la déontologie, le rôle et le mandat d'un élu municipal. Pour les élus ne pouvant être présents, une autre formation aura lieu en début d'année 2026.

En cette fin d'année 2025, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont travaillé à la municipalité au courant de la dernière année pour leur contribution. Sans votre soutien, la vie citoyenne ne serait pas la même. Je ne peux passer sous silence l'équipe du service incendie, qui a vu son nombre d'interventions locales et d'entraides augmenter au cours de la dernière année. Équipe qui devient de plus en plus complète, avec une quinzaine de pompiers. Pour les intéressés, il y a encore de la place. Je vous rappelle que nous travaillons pour régionaliser une partie du service incendie et une partie de l'administration et des obligations du Schéma de couverture de risques, tenus à bout de bras par les chefs incendie des municipalités locales.

Un remerciement spécial pour les conseillers municipaux qui ont quitté lors des dernières élections, ainsi que ceux qui débutent leur nouveau mandat. Votre participation à la vie communautaire et à la bonne garde de la municipalité est importante. Je sais qu'être élu de nos jours n'est pas de tout repos, et les critiques arrivent plus rapidement que les remerciements. Malgré cela, vous avez su mener les dossiers municipaux comme il se devait.

Finalement, je tiens vous remercier citoyen/nes de Val-Alain pour votre support et votre fierté Val-Alinoise, qui nous permet de rêver et de travailler à la prospérité de notre belle municipalité. Je vous souhaite un très beau Temps des fêtes! Soyez prudents!

Daniel Turcotte
Maire de Val-Alain



SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1ER DÉCEMBRE 2025

- La greffière-trésorière adjointe est autorisée à faire les écritures appropriées afin de procéder à différentes radiations de compte.
- Le conseil municipal adopte le calendrier des séances du conseil pour l'année 2026.
- Le conseil municipal autorise la fermeture du bureau municipal pour la période du 22 décembre au 2 janvier inclusivement.
- Le conseil municipal annonce son intention de déléguer au service régional de sécurité incendie et civile de la MRC de Lotbinière certaines responsabilités afin de permettre la finalisation du projet d'entente, du projet de budget, de la répartition des coûts et de l'offre de services répondant aux attentes des municipalités participantes.
- Le conseil municipal confirme la réalisation des travaux visés par la reddition de compte finale dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA) et mandate la firme comptable Groupe RDL Thetford/Plessis inc. pour réaliser la mission de procédures convenues.
- La directrice générale par intérim est autorisée à signer tous les documents requis afin de déposer une demande d'aide financière à Emploi d'été Canada concernant l'embauche de cinq ressources pour le camp de jour 2026.
- Le conseil municipal confirme à la FADOQ Val-Alain l'usage sans frais de la salle municipale pour la tenue de ses activités jusqu'à la fermeture de ce lieu.
- Le maire et la directrice générale par intérim sont autorisés à renouveler l'entente soumise avec la Ville de Plessisville avec une augmentation de 3% pour l'année 2026.
- Le conseil municipal procède à quelques modifications aux attributions de mandats et comités.
- Le conseil municipal accorde réception des dépôts des déclarations des intérêts pécuniaires et de l'extrait du registre.
- Le conseil municipal autorise les dépenses afin de couvrir les frais liés à deux formations qui seront dispensées aux sept membres du conseil municipal ainsi qu'à la directrice générale par intérim.
- Le conseil municipal nomme Rémy Larochelle à titre de personne-ressource auprès de la MRC de Lotbinière au regard de l'application de l'article 105 pour le territoire de la Municipalité.
- Le conseil municipal confirme les dépenses pour les travaux du bâtiment technique de l'Espace citoyen.
- Le conseil municipal confirme les dépenses pour les travaux de construction du bâtiment de l'Espace citoyen.
- Le conseil municipal mandate la firme Réjac et fils à titre de conseiller technique auprès de la directrice générale par intérim pour les prochaines phases des travaux de construction de l'Espace citoyen au tarif horaire de 97\$.
- Le conseil municipal autorise le renouvellement des droits de passage pour le Club Sport 4 de l'Érable inc. pour l'année 2025-2026.
- Le conseil municipal accorde réception du dépôt du procès-verbal de la séance du Comité de démolition du 17 novembre 2025.
- Le conseil municipal adopte la résolution 2025-12-302 en vertu du règlement 211-2021 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, autorisant le projet particulier comportant les éléments suivants, et ce nonobstant toute disposition contraire au règlement de zonage 204-2021 de la Municipalité de Val-Alain
- Le conseil municipal confie à Rémy Larochelle la responsabilité d'effectuer les tests d'eau potable et d'eaux usées pour la Municipalité.
- Le conseil municipal embauche Marilène Dumais et Benjamin Poirier comme surveillants de la patinoire extérieure et Guillaume Pilotte comme surveillant substitut.

MUNICIPALITÉ EN ACTION!



Mesures des boues

Ouverture de
la patinoire



Cours de secourisme en milieu de travail

PROFITEZ DU TEMPS DES FÊTES POUR ALLER FAIRE UN TOUR SUR LA RUE DES ÉRABLES!

Depuis que la structure externe a été érigée, on peut se faire une idée plus juste de ce que sera l'Espace citoyen, ce bâtiment multi-services pour les citoyennes et citoyens de la Municipalité. On peut déjà s'imaginer fréquenter ce lieu aux multiples fonctions que ce soit pour rencontrer le personnel du bureau municipal, participer à une soirée à la salle communautaire, s'entraîner au gym ou assister à une séance du conseil.

Nous vous disions, dans le bulletin précédent, que les travaux allaient bon train. Et c'est encore le cas. D'ailleurs, on se croise les doigts pour que Dame nature permette à l'entrepreneur de fermer la majeure partie de la toiture avant le congé des fêtes.

Bref, ne nous croyez pas sur parole et allez constater par vous-même l'avancement des travaux à l'Espace citoyen pendant le temps des fêtes: prenez une marche pour compenser les excès de la veille ou simplement faites une bifurcation par la rue des Érables en auto. Vous verrez, ça vaut le détour!



Fermeture du bureau municipal

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du 22 décembre 2025 au 2 janvier 2026 inclusivement.

Que les Fêtes soient riches de joie et de gaieté, que la Nouvelle Année déborde de bonheur et de prospérité et que tous les voeux formulés deviennent réalité!

Joyeuses Fêtes!

De la part du conseil municipal de Val-Alain
M. Daniel Turcotte, maire

Conseillers:

Guillaume Boissoneault
Sébastien Gauthier Eve Laquerre
Julie Duhaime Isabelle Laroche
Martin Boillard

Ainsi que toute l'équipe municipale réunissant le service incendie, le service de garde, l'administration et la voirie.



SAVIEZ-VOUS QUE NOTRE MUNICIPALITÉ PARTICIPE À UN PROJET QUI S'APPELLE GUETTE TA GLACE?



GUETTE TA GLACE



MA PATINOIRE EST-ELLE OUVERTE?

Cette année, rejoignez-nous sur le site de *Guette ta glace* pour connaître le statut de votre patinoire en temps réel.

1 Faites la lecture du code QR ou inscrivez l'adresse:

<https://guette-ta-glace-public.glide.page> dans votre navigateur.



2 Repérez la patinoire de votre municipalité et consultez leur statut en cliquant sur celle-ci.

3 Ajoutez la page à vos favoris pour ne rien manquer!



Val-Alain

HORAIRE DU CHALET DES LOISIRS - PÉRIODE DES FÊTES

Voici l'horaire du chalet des loisirs pour la période des Fêtes:

Lundi 22 décembre: 13h à 17h et 18h à 21h

Mardi 23 décembre: 13h à 17h et 18h à 21h

24 au 29 décembre: Fermé

30 décembre: 13h à 17h et 18h à 21h

31 décembre: 13h à 15h

1er janvier: Fermé

2 janvier: 13h à 17h et 18h à 21h

3 janvier: Fermé

La patinoire demeure accessible malgré la fermeture du chalet!

Val-Alain

COLLECTE DE SAPINS

Veuillez prendre note que vous avez jusqu'au dimanche 12 janvier 2026 pour apporter vos sapins au point de dépôt (garage municipal: 1159, 2e Rang, à Val-Alain).

La collecte des sapins sera réalisée dans la semaine du 12 au 16 janvier 2026.





ANIMATION AU ST-EDMOND JEU HITSTER GRANDEUR NATURE



COMITÉ
12-18
Val-Alain

MATCH DES TOUTOUS



DANS LES LOGES

Groupe
OUELLET

Desjardins

COMITÉ
12-18
Val-Alain



REPAS ET
BREUVAGES FOURNIS



À gagner : plus de
2000\$
en produits locaux grâce à la
générosité de nos partenaires!

Achetez vos billets en ligne



Loto 12-18
5\$

AU profit de
PARTENAIRES
12-18
Centre-du-Québec

Noël
Tirage 16 décembre 2025 14 h



Pour l'organisation d'activités
éducatives, sportives et culturelles



Merci d'encourager les leaders 12-18 de la région

LE ST-EDMOND VOUS SOUHAITE DE

Joyeuses Fêtes!

Merci d'être venus nous voir!

FINANCEMENT DE NOTRE CHAR ALLÉGORIQUE

Comment participer ? Un virement de 10\$ et plus au lestestedmond@hotmail.com Réponse : Magique
Mentionnez votre nom et numéro de téléphone/cell et ou courriel Vous recevrez une confirmation.
Tirage 22 décembre 18H00
Une paire de billets pour le show de votre choix de la programmation hiver 2026

500 \$ OBJECTIF





MERCI A TOUS NOS VISITEURS DU MARCHÉ DE NOËL !
MERCI À L'IMPLICATION DES JEUNES DU COMITÉ 12-18 DE VAL-ALAIN !

SUGGESTIONS , BÉNÉVOLE OU INSCRIPTION POUR LE MARCHÉ DE NOËL 2026 ?
ÉCRIVEZ-NOUS DÈS MAINTENANT !




RÉSERVEZ VOTRE SAMEDI 14 FÉVRIER NOUS REPRENONS NOTRE FORMULE GAGNANTE!
SOIRÉE THÉMATIQUE MUSICALE ET FONDUE !
DETAILS À VENIR

Recherchons bénévoles et membres actifs!

Programmation hiver/printemps 2026 arrive bientôt!

f



BAR SUR PLACE
Le St-Edmond
100 B.N.L

COURS DE DANSE À VAL-ALAIN

DANSE ENFANTINE 3-5 ANS
QUAND: SAMEDI, 9H30 À 10H15
COÛT: 80\$ + TX

INITIATION 3 DANSES 6-12 ANS
QUAND: SAMEDI, 10H15 À 11H15
COÛT: 85\$ + TX

GYMNASTIQUE AU SOL NIVEAU 1 6-12 ANS
QUAND: SAMEDI, 11H15 À 12H15
COÛT: 85\$ + TX

Inscription du 1er décembre 2025 au 8 janvier 2026

 Du 17 janvier au 28 mars (congé le 7 mars)

 Centre communautaire (1245, 2e rang)

Inscription via le Qidigo de 



CROSS-TRAINING À VAL-ALAIN

LES MARDIS
SESSION DE 12 SEMAINES

DÉBUTE LE
6 JANVIER 2026
À 19H00

1245 2E RANG, VAL-ALAIN
12 SÉANCES - 175,00\$
1 SÉANCE - 18,00\$
(TAXES INCLUSES)

Pour information
SARAH DOSTIE
819.291.1116
VITALITESDPLUS@OUTLOOK.COM

Maison de la Famille de Lotbinière 

- En attente de bébé... ➤ Cours pré-nataux en présentiel de soir en 3 cours avec infirmière en maternité • Sage-femme pour suivi de grossesse
- Bébé est arrivé... ➤ Soutien allaitement • Moment nouvelles mamans/bébé • Intervenante périnatale
- Avec mon enfant... ➤ Ateliers Parent-enfant • Découverte • Langage • Développement

Information/inscription 418-881-3486

Gratuit 





Les étudiants du Campus de Lotbinière brillent par leurs succès

Le Campus de Lotbinière a tenu en ses murs sa Cérémonie d'excellence le 24 octobre dernier. C'est sous le signe de la fierté que le Campus a ainsi reconnu la réussite étudiante et souligné solennellement le succès de ses 36 étudiants qui ont obtenu leur diplôme d'études collégiales en mai dernier.

Par la même occasion, 25 bourses totalisant 6 300 \$ ont été remises à 17 étudiants du Campus qui se sont démarqués dans leurs études. Ces distinctions ont été rendues possibles grâce aux contributions des généreux donateurs de la Fondation du Cégep de Thetford et du Campus de Lotbinière.

La prestigieuse médaille du Gouverneur général du Canada a été remise par le député de Lévis-Lotbinière M. Jacques Gourde, à Ève Demers, finissante en Sciences de la nature. Celle-ci s'est distinguée dans son parcours d'études collégiales parmi tous les étudiants du Campus. Nous tenons également à remercier M. Daniel Turcotte, préfet de la MRC et maire de Val-Alain, partenaire pour la Bourse d'excellence de la MRC de Lotbinière, qui a été remis à Ève Demers également.

Nous tenons aussi à souligner les efforts et les réussites de chacun de nos étudiants, leurs efforts sont remarqués et inspirants.



À SAINT-ÉDOUARD, LE SAMEDI 20 DÉCEMBRE!



Formation Jeunes acériculteurs (5 h)

OBJECTIFS : Permettre au producteur de trouver des travailleurs pour le temps des sucres, les fins de semaine ou durant les vacances scolaires pour divers travaux à l'érablière. Permettre à l'apprenant d'occuper un premier emploi dans le domaine et aussi de vivre l'expérience du travail acéricole.

Pour qui : Jeunes de 13 à 17 ans, avec un intérêt acéricole. Places limitées

Date : Le samedi 20 décembre 2025

Horaire : 9 h à 14 h

Lieu : Érablière de l'avenir, 3625, rang Saint-José, Saint-Édouard-de-Lotbinière

Formateur: Mme Lise Lessard

Coût : Gratuit grâce à la contribution des Producteurs et productrices acéricoles Appalaches-Beauce-Lotbinière et d'Agricarrières, par le biais du financement de la Commission des partenaires du marché du travail

Inscription : Auprès du Centre d'emploi agricole, avant le 15 décembre:
1 888 938-3872, option 4 ou au ceachaudiereappalaches@ca.upa.qc.ca

ÉLÉMENTS DE CONTENU

La formation permettra de faire un tour d'horizon du travail en érablière et des différentes étapes essentielles dans la production acéricole moderne, de l'entailage à la récolte, en passant par la transformation et l'entretien des équipements.

- **À la découverte de l'acériculture:** témoignage d'un producteur, qualités requises et les emplois possibles.

- **Les grandes étapes de la production quotidienne du sirop d'érable :** système de tubulure, réalisation des entailles, contrôle qualité du système, processus de transformation, protocole d'assainissement, clôture saisonnière, normes du travail et application des bases en santé et sécurité au travail.

MERCI À NOS PARTENAIRES :

Avec l'aide financière

Commission
des partenaires
du marché du travail

Québec



agricarrières
Comité sectoriel de molt-d'œuvre de la production agricole

Producteurs et
productrices acéricoles
Appalaches – Beauce – Lotbinière

UPA
L'Union
des producteurs
agricoles
Centre d'emploi agricole
Chaudière-Appalaches

Information générale



la ressourcerie
de Lotbinière

248, rue du Parc, Laurier-Station (Québec) G0S 1N0

Tél. : 418 728-1900



Pour la période des Fêtes le magasin de la Ressourcerie sera ouvert selon l'horaire suivant :

Dimanche 21 décembre 2025 : Fermé

Lundi 22 décembre 2025 : 9h30 à 17h00

Mardi 23 décembre 2025 : 9h30 à 17h00

Mercredi 24 décembre 2025 : 9h30 à 15h00

Jeudi 25 décembre 2025 : Fermé

Vendredi 26 décembre 2025 : Fermé

Samedi 27 décembre 2025 : 9h30 à 17h00

Dimanche 28 décembre 2025 : Fermé

Lundi 29 décembre 2025 : 9h30 à 17h00

Mardi 30 décembre 2025 : 9h30 à 17h00

Mercredi 31 décembre 2025 : 9h30 à 15h00

Jeudi 1^{er} janvier 2026 : Fermé

Vendredi 2 janvier 2026 : Fermé

Samedi 3 janvier 2026 : 9h30 à 17h00

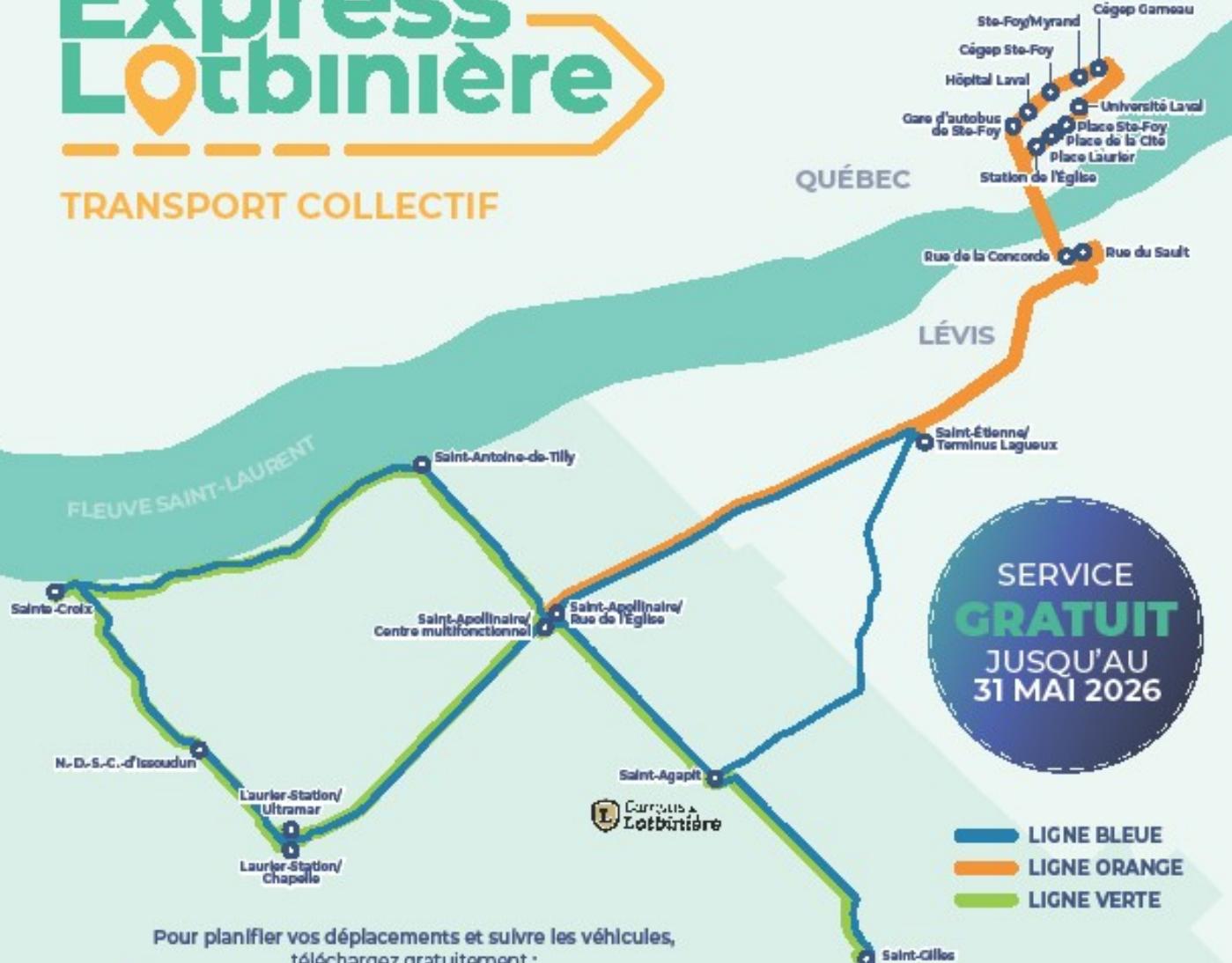
Bonne et heureuse année à tous!

Au plaisir de vous revoir en 2026



Express Lotbinière

TRANSPORT COLLECTIF



Pour planifier vos déplacements et suivre les véhicules,
téléchargez gratuitement :



Google Maps



transit*



Pour plus de détails sur les horaires et les tarifs :
rendez-vous sur le site express-lotbinere.com



DÉCEMBRE ET JANVIER



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
14 DÉCEMBRE	15	16   18h à 20h	17	18 	19	20
21	22	23	24	25	26 	27
28	29	30	31	1ER JANVIER	2 	3
4	5	6   18h à 20h	7	8 	9 	10
11	12 CONSEIL MUNICIPAL 19H30	13   18h à 20h	14	15 	16 	17